

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° I-CF577

présenté par

M. Taite

-----

### ARTICLE 5

Supprimer les alinéas 32 à 38.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir les tarifs particuliers pour les biocarburants.